

Privilège—M. Clark

pas de laisser entendre à la Chambre qu'il y avait bel et bien eu divulgation de détails du budget, même si par la suite il nous a fallu nous rendre à l'évidence. Nous ne le savions pas à ce moment-là. Nous savions que c'était une possibilité à envisager, que cette possibilité appelait à la prudence et qu'il nous fallait par conséquent demander à la Chambre des communes de se tenir prête au cas où il serait nécessaire de déposer le budget plus tôt que prévu.

Mme Copps: Voyons donc.

M. Clark (Yellowhead): Nous avons simplement à ce moment-là agi avec prudence. . .

Des voix: Bravo!

M. Clark (Yellowhead): . . . tout comme la station de télévision *Global* aurait fait preuve d'irresponsabilité si elle avait diffusé des renseignements qui n'auraient pas figuré pas dans le document qu'elle avait entre les mains, le gouvernement aurait fait preuve d'irresponsabilité s'il avait laissé entendre qu'il y avait eu une fuite considérable des détails du budget. . .

M. Marachi: Qui y a-t-il de mal à être honnête?

M. Clark (Yellowhead): . . . avant qu'il n'en soit sûr.

C'est par prudence que le leader parlementaire a demandé l'assentiment de la Chambre pour poursuivre les travaux au cas où la fuite s'avérerait plus grave. Il est tout simplement faux de prétendre que le gouvernement connaissait la nature du vol avant la fin de la séance de la Chambre des communes hier.

De toute façon, les partis de l'opposition ont refusé de prolonger les heures de séance à la Chambre des communes. Lorsqu'on a montré le document à la télévision, vers 19 heures, il nous est apparu évident que nous n'avions pas affaire à de simples spéculations de la part d'un reporter puisque le journaliste en question, M. Small, brandissait à l'écran pour la première fois le document. . .

M. Lapierre: Est-ce que Wilson avait besoin de le voir pour reconnaître son propre budget?

M. Clark (Yellowhead): . . . qui était manifestement un document portant l'emblème du budget, ce qui appuyait la thèse selon laquelle un document budgétaire avait, en effet, été rendu public.

De toute évidence, un document budgétaire avait été volé. On le montrait à la télé.

Mme Copps: Comment savez-vous qu'il a été volé?

M. Clark (Yellowhead): Il n'avait pas été diffusé par le gouvernement. Il n'avait pas été rendu public par le ministre ou qui que ce soit.

Mme Copps: Savez-vous qui l'a volé?

M. Clark (Yellowhead): Mais il était là, du domaine public, à la télévision. Il a été cité. Ainsi, quelqu'un a pu tirer profit de ces renseignements.

Je pense que cette partie du débat est importante, monsieur le Président, car on a laissé entendre à la Chambre, sérieusement, intentionnellement, qu'un préjudice a pu être causé puisque ces renseignements étaient connus du public avant d'être déposés comme il se devait. Cela nous inquiétait. C'est précisément parce que nous redoutions les risques de préjudice que nous sommes intervenus le plus vite possible pour régulariser la situation, et nous avons fait deux choses. Premièrement, nous avons immédiatement ouvert une enquête pour savoir ce qui s'était passé. Comme l'a dit mon collègue le solliciteur général (M. Blais) au cours de la période des questions, non seulement il y a une enquête de la GRC, mais les diverses commissions de sécurité du pays ont été prévenues et prennent les précautions voulues.

Deuxièmement, nous savions que les risques augmenteraient si les renseignements étaient diffusés par le réseau de télévision *Global* avant d'être officiellement présentés au Parlement. Nous voulions combler ce fossé. Nous voulions reconnaître qu'un vol avait été commis, qu'un document était tombé dans le domaine public et qu'il fallait intervenir pour limiter en partie des dégâts. Qu'avons-nous fait?

M. Kaplan: Vous auriez dû déchirer le budget.

M. Clark (Yellowhead): La Chambre ne siégeait pas. Il fallait trouver un moyen de saisir la Chambre de budget. Il était urgent d'agir rapidement pour deux raisons. Premièrement, pour empêcher tout mauvais usage des documents. Deuxièmement, pour respecter les droits du Parlement.

M. Lapierre: C'était urgent à cinq heures.

M. Clark (Yellowhead): Le tout, c'était de savoir comment la Chambre des communes pouvait se réunir rapidement.

M. Lapierre: Il n'y a qu'à appeler le Président.

M. Clark (Yellowhead): Chose assez inouïe, les partis de l'opposition, se dérochant à leurs responsabilités, ont dit aujourd'hui que le renvoi de la question à la Chambre